

**Déclaration des élues du SNUDI FO 49**

**à la CAPD du 11 juin 2019**

Monsieur le Directeur académique,

Les élues du personnel SNUDI FO 49 tiennent en premier lieu à s’insurger contre les remises en cause des droits démocratiques fondamentaux par le gouvernement (droit de manifester, liberté d’expression, liberté de circuler) et dénoncent les violences, répressions, sanctions qu’ont à subir ceux qui s’opposent à la politique du Président de la République.

Elles apportent leur entier soutien aux collègues engagés pour le retrait de la réactionnaire loi BLANQUER qui sont aujourd’hui sous le coup de sanctions, de tracasseries, de menaces de la part de leur administration.

Elles dénoncent l’entêtement d’un gouvernement qui ne représente plus que 11% de l’ensemble du corps électoral, à faire passer en force des réformes qui, toutes, ont un point commun : revenir sur les acquis arrachés par des dizaines d’années de luttes sociales.

C’est dans ce cadre, que le Parlement examine la loi qui vise à remettre en cause l’existence même de la Fonction Publique, du statut de fonctionnaires et des instances représentatives du personnel dont les CAPD qui n’auraient plus de prérogatives.

C’est dans ce cadre que l’Assemblée Nationale examine le projet de loi dit « de l’école de la Confiance » qui vise une nouvelle fois à en finir avec l’école communale, l’école maternelle, et toutes les structures d’accueil spécialisées pour les enfants en situation de handicap ou en difficulté.

Pire, aujourd’hui, on demande aux enseignants, sur injonction de Ministre d’endosser le costume de militant au service des déclarations du Président de la République, en leur imposant, contre tout texte réglementaire, une répartition des élèves dans les classes, dans le seul et unique but de satisfaire à l’opération de communication gouvernementale sur les 24 élèves par classe alors même qu’il faudrait 10 000 postes supplémentaires...

C’est donc dans ce cadre qu’a lieu ce mouvement des personnels. Nous tenons d’abord à dire notre solidarité envers les personnels de l’inspection académique qui ont été surchargés de travail du fait des nouvelles procédures. Le SNUDI FO et le SPASEEN FO se sont d’ailleurs exprimés ensemble pour dénoncer le recours aux heures supplémentaires pour tenter de réparer les dégâts liés aux mesures politiques prises par le Ministre.

Nous dénonçons ici les conditions de ce mouvement, exigeons le retour à 2 phases de mouvement avec nomination sur la base d’un barème simple dont le pivot doit être l’ancienneté générale des services et non des paramètres tout aussi subjectifs les uns que les autres dont le seul objectif est justement de minorer l’AGS. Plus de 100 collègues resteraient sans affectation à l'issue de cette CAPD. D'autres seraient à affecter à titre définitif ou provisoire sur leurs vœux géographiques, postes qui ne répondent pas à leurs souhaits. Nous demandons la tenue d'un deuxième mouvement, la publication des postes à pourvoir, y compris fractionnés, pour que les collègues puissent postuler et les obtenir au barème. Nous demandons la prise en compte des révisions d'affectation qui seront demandées. Nous demandons des CAPD de contrôle pour chaque phase.

**Nous dénonçons ici par avance les conséquences de l’entêtement à imposer un logiciel inadapté qui aboutira à nommer des collègues sur des postes qu’ils n’ont pas choisis et à en nommer d’autres sur des postes sur lesquels personne n’aura pu postuler.**

De même, afin qu'elles soient un jour entendues, nous rappelons ici une énième fois les revendications concernant les promotions hors-classe :
**. Abandon des nouvelles modalités d’évaluation des enseignants et du protocole PPCR qui en est à l’origine**
**. Retour à un barème essentiellement basé sur l’ancienneté pour le déroulement de carrière de chaque personnel**
**. Possibilité de revoir à la hausse les appréciations délivrées au 9ème échelon, lors du 3ème rendez‐vous de carrière**
**. Augmentation du taux de passage à la hors classe : possibilité pour tous les collègues d’accéder à l’indice le plus important du grade le plus élevé**
**. Augmentation de 16 % de la valeur du point d’indice.**

Le mouvement social en cours est extrêmement profond. Les résultats du vote aux européennes témoignent du rejet du plus grand nombre, les manifestations du samedi comme celles qui ont lieu en semaine à l’appel des organisations syndicales sont toujours très fournies et déterminées.

Qu’il s’agisse de la loi Blanquer, de la réforme de la Fonction Publique ou de la réforme de la retraite universelle par points, FORCE OUVRIERE reste déterminée pour les mettre en échec.

***Soyez sûr, Monsieur l’Inspecteur d’Académie, que rien n’est aujourd’hui fini, faites-le remonter au Ministre, nous ne nous laisserons pas tondre la laine sur le dos sans réagir. On ne gouverne pas sans entendre les revendications du plus grand nombre, sans aggraver encore la situation.***